

2 Animateurs au minimum sont nécessaires pour assurer la sécurité des enfants lors d'une sortie hors centre, quel que soit le nombre d'enfants encadrés en deçà des maximales. **RAPPEL** : encadrement 1 pour 12 pour les enfants de plus de 6 ans et 1 pour 8 en dessous de 6 ans.

Des éléments indispensables sont à prévoir avant toute sortie en dehors de l'enceinte du centre :

- Au minimum une trousse de secours.
- Un moyen de communication téléphone, ou carte téléphonique (ou de la monnaie) pour pouvoir prévenir les secours.
- Le numéro du centre et les numéros d'urgence.
- Les fiches sanitaires des enfants participant à la sortie.
- De l'eau, des gobelets, des mouchoirs en papier... (tous ce qui pourrait être utile)



Toute sortie hors centre doit au préalable faire l'objet d'un repérage, l'itinéraire doit être remis au directeur pour des raisons évidentes de sécurité en cas d'accident. Il est donc très important de respecter scrupuleusement l'itinéraire prévu.

HORS AGGLOMERATION

Accotements s'ils sont praticables, il faut les emprunter, à droite dans le sens de la marche en groupe de plus de 5 personnes, considéré comme un véhicule

Si un accotement le permet (et pas sur la chaussée) marcher sur le côté gauche, face aux véhicules, en file indienne.

Pour traverser : s'il n'y a pas de passage piétons, traverser perpendiculairement à la route (pas dans les Virages).

EN AGGLOMERATION

Trottoir : marcher calmement ne pas se faufiler, bousculer, ni faire de l'équilibre sur les bordures.

Attention : les Véhicules peuvent sortir ou entrer par les portes cochères ou sortie de garages.

Chaussée : redoubler de prudence; regarder, écouter, ne pas surprendre les autres usagers (*traverser brusquement entre deux véhicules par exemple*); emprunter les endroits réservés (Passage pour piétons); respecter la signalisation.

A pieds

Les animateurs se positionnent de la manière suivante : 1 animateur devant en « tête » du groupe, le premier - 1 animateur en « queue » de groupe, le dernier !

Le groupe de piéton doit se tenir à droite de la chaussée, 2 par 2, dans le sens de la marche. Le cas échéant, si ce côté est impraticable, le groupe de piéton emprunte l'autre, mais en « file indienne » dans le sens inverse de la marche afin de voir les véhicules arriver.

De nuit ou par temps brumeux ou en cas de brouillard, sous un pont, pour traverser une forêt épaisse... chaque groupe porte obligatoirement :

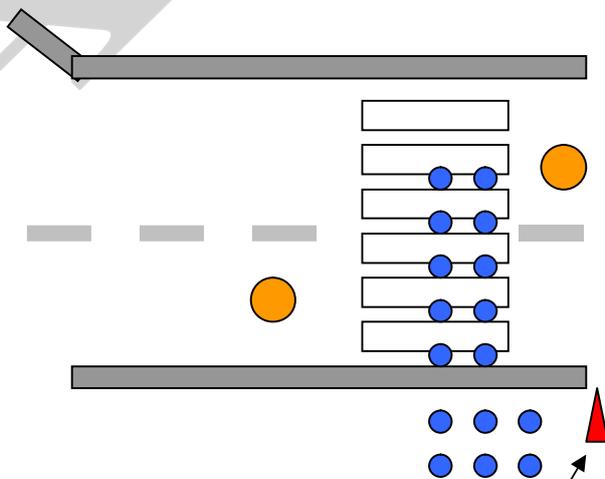
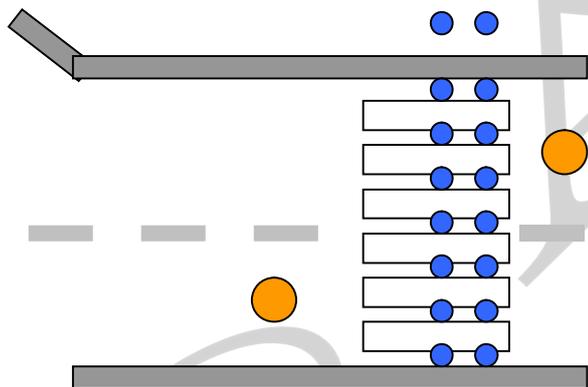
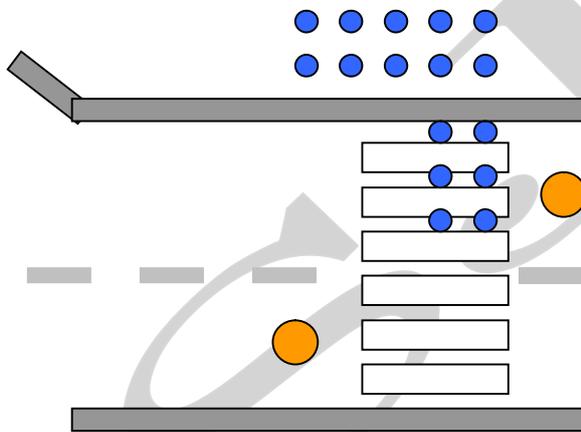
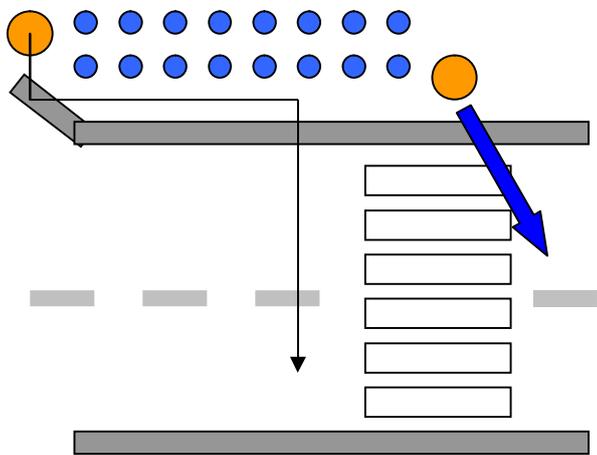
- à l'avant : un éclairage blanc ou jaune visible à 150m
- à l'arrière : un éclairage rouge visible à 150m
- sur le côté chaussée : plusieurs petites lumières orangées ou catadioptres (type brassard tous les 2m) pour indiquer la longueur du convoi qui ne dépasse pas 20m.



Traverser avec un groupe.

- Respectez le « Code de la Route » : Si un passage pour piéton se trouve à proximité, c'est-à-dire **moins de 30 mètres**, vous devez **obligatoirement** l'emprunter.
- Ne traversez jamais dans une courbe, à une intersection, dans un carrefour !
- Si le groupe est supérieur à 20 personnes et que la circulation est dense, traverser en plusieurs petits groupes dans les mêmes conditions pour tous.

Traverser en toute sécurité avec un groupe d'enfants



Indiquez un point d'arrêt aux enfants afin de reconstituer le groupe avant de poursuivre le chemin...

A noter que si le groupe est accompagné par plus de 2 animateurs, les animateurs se remplacent sur la chaussée successivement. Le but étant de reprendre la tête du groupe le plus rapidement possible et en toute sécurité...

REMERCIEZ les automobilistes pour leur patience par un sourire, un petit geste de la main...

Les animateurs regardent les automobilistes (le danger).



Fourgons et Cars **ROLE DE L'ANIMATEUR****AVANT**

- Il est présent au lieu de rendez-vous avant l'arrivée des enfants.
- Il range ses bagages pour être libre de ses mouvements.
- Il prend contact très rapidement avec les enfants et les parents. Il écoute et prend note des recommandations des parents (enfants malades, frères et sœurs à ne pas séparer, ...).
- Il s'adresse aux enfants et jeunes pour faire connaissance avec eux : se présenter les aider à porter leurs bagages, leur donner des informations rassurantes sur le voyage et le mini camp.

PENDANT

- Les animateurs se partagent le travail : appel et placement des enfants dans le car, bagages, ...
- Dans le car, ils se répartissent parmi les enfants et ne restent pas groupés, ils parlent aux enfants, c'est le moment de faire connaissance.
- Ils assurent le calme et la sécurité des enfants pendant le trajet et pendant les arrêts.
- Ils s'occupent des enfants indisposés par le car (les malaises sont souvent des réactions nerveuses : angoisse de quitter la famille, crainte de partir avec des personnes inconnues.
- répartis en fonction des issues de secours.
- Pas d'enfants sur les sièges les plus à l'avant du car.

En fourgon 9 places :

Les enfants de **moins de 10 ans** doivent être assis à l'arrière et sur des rehausseurs adaptés à leur taille et leurs poids. Tous les enfants et les adultes doivent obligatoirement être attachés par une ceinture de sécurité.

Le taux d'encadrement pour les enfants est le même que pour les déplacements à pieds, c'est-à-dire **1 animateur pour 12 ou 8 enfants selon leur âge**. Si l'animateur est également le chauffeur, il est recommandé d'avoir un animateur supplémentaire pour des raisons de sécurité. Le fourgon 9 places ne peut transporter alors que 7 enfants par trajet.

Même si le déplacement s'effectue avec des fourgons 9 places ou encore des véhicules légers ordinaires, un chef de convoi doit être désigné pour les longs voyages.

Voir le document complémentaire : *Le CHEF de CONVOI*

En car :

Un animateur aura été désigné **« chef de convoi »** pour le trajet en bus. (Voir la fiche *le CHEF de CONVOI*).

Le **« chef de convoi »** a certaines responsabilités et fonction :

Il va se présenter au chauffeur du car, et vérifie si les horaires de départ, de retour, le lieu de la sortie correspondent bien avec les informations qu'il détient. Et s'assure que le chauffeur est en état de conduire.

Il demande au chauffeur de refermer et/ou de ne pas ouvrir les portes situées à l'arrière du car, et demande si les enfants peuvent commencer à monter.

Il fait un appel nominatif des enfants à la montée dans le car, et s'assure de la présence effective dans de ceux-ci.

Voir le document complémentaire : *SECURITE en AUTOCAR et Le CHEF de CONVOI*

RECOMMANDATIONS

- Veillez à l'aération du car.
- Prévoyez des sacs à voir et de l'eau.
- Evitez les courants d'air dans le car.
- Veillez à ce que les enfants ne mangent pas dans le car. Un arrêt doit être prévu pour manger.
- Faites attention au refroidissement des enfants au lever du jour, faire se couvrir les enfants.
- Prévoyez la nuit un temps de repos avec calme complet.

A chaque arrêt :

- Comptez les enfants à la descente du car.
- Veillez à ce qu'ils restent groupés.
- Accompagnez les enfants au W.C.

